



Conseil international du Café
123^e session (extraordinaire)
14 novembre 2018
Londres (Royaume-Uni)

**Rapport sur l'application de la
Résolution 465 sur le niveau des prix
du café - Incidences sur les travaux du
Secrétariat et mesures prises**

CONTEXTE

1. L'adoption de la Résolution 465 sur le niveau des prix du café lors de la 122^e session du Conseil international du Café a donné un mandat fort et exigeant à l'OIC et à son Directeur exécutif, avec des implications substantielles sur les travaux de l'Organisation compte tenu de son niveau actuel de ressources humaines et financières.
2. Afin de mettre en œuvre les décisions contenues dans la Résolution 465, le Secrétariat a examiné, en termes d'activités et de fonds alloués, les points suivants :
 - Le Programme des activités pour l'année caféière 2018/19 figurant dans le document ICC-122-18.
 - Les mesures prises par l'OIC lors des précédentes crises des prix du café.
3. Sur la base de cet examen, le Secrétariat a préparé un plan de travail et un budget détaillés (annexe I) et a déjà commencé à mettre en œuvre certaines des activités prioritaires recensées.

CONSIDÉRATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

- a) La mise en œuvre de la Résolution 465 nécessite des ressources suffisantes pour permettre à l'OIC de mener à bien toutes les mesures qui y sont recensées.
- b) Le Programme des activités pour 2018-19, tel qu'approuvé à la 122^e session du Conseil international du Café, peut être partiellement ajusté pour appliquer certaines des décisions figurant dans la Résolution. Toutefois, le budget disponible pour 2018-2019 ne sera pas suffisant pour mener à bien toutes les nouvelles activités ; il serait donc nécessaire d'obtenir des ressources extrabudgétaires.

- c) Les mesures prises par l'OIC pour faire face aux précédentes crises des prix du café (annexe II) disposaient d'un budget important et le Secrétariat de l'OIC disposait d'un personnel beaucoup plus nombreux.
- d) Pour mettre en œuvre la Résolution 465 et appliquer des solutions similaires à celles mises en œuvre par l'OIC pour faire face aux crises antérieures des prix du café, il faudrait mobiliser à la fois la fonction de communication de l'OIC et ses capacités d'analyse économique et statistique. Les ressources actuelles ne permettent pas d'élargir sensiblement les activités de plaidoyer et de sensibilisation, ni la fonction de recherche et d'analyse.
- e) Pour faciliter le dialogue entre toutes les parties prenantes du café, des mécanismes ad hoc, tels qu'une équipe spéciale ou un groupe de travail informel, pourraient être mis en place pour évaluer et suivre la situation du marché et donner des avis sur les stratégies possibles axées sur le marché qui permettraient de faire face au niveau, à la volatilité et à la viabilité des prix du café en général.
- f) Pour faire face à l'impact du niveau des prix du café sur les petits caféiculteurs, le Secrétariat de l'OIC intensifie la mobilisation des organisations et entreprises publiques et privées nationales, régionales et internationales pour financer des projets de développement.
- g) L'OIC lance également un appel aux Membres, à la communauté internationale et au secteur privé pour qu'ils fournissent des contributions volontaires afin de prendre part à la mise en œuvre de la Résolution 465 et au Fonds d'affectation spéciale pour les projets sur la durabilité du café (CSPTF). Le Fonds d'affectation spéciale a été créé par le Conseil international du Café, dans le cadre de la décision 12/121, pour financer le développement de la coopération technique, le renforcement des capacités et les projets de recherche visant à relever les défis auxquels sont confrontés les producteurs de café, notamment les petits exploitants.

4. Un plan d'action détaillé de mise en œuvre des décisions contenues dans la Résolution 465 et des mesures déjà en cours d'application sont présentés à l'annexe I. Les mesures prises par l'OIC lors de la précédente crise des prix du café (1999-2004) sont présentées à l'annexe II.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à prendre note de ce document.

PLAN D'ACTION POUR L'APPLICATION DE LA RÉOLUTION 465

A) Plaidoyer et communication

Rés-465/§ 1 du dispositif: *Lancer un plan de communication mondial ciblant les consommateurs, les producteurs, l'industrie du café, les faiseurs d'opinion et les autres parties prenantes, en utilisant les médias sociaux et d'autres moyens de communication afin de montrer la réalité économique du secteur du café - du producteur au consommateur final – à compter de la Journée internationale du Café, 1 octobre 2018.*

Le lancement d'une campagne de communication "mondiale" nécessiterait des efforts et un financement importants pour atteindre les consommateurs dans les pays exportateurs et dans les pays importateurs. L'OIC dispose d'une capacité de communication limitée et le très petit budget disponible pour 2018/19 couvre principalement l'organisation de la Journée internationale du Café (JIC), qui est possible grâce à la généreuse contribution volontaire de l'Association japonaise du café (AJCA).

Activités proposées

A.1: Préparation du lancement d'une campagne mondiale auprès des consommateurs	A.1 Coûts
a) Élaborer une proposition de projet sur la promotion de la durabilité du café en sensibilisant les consommateurs aux réalités économiques du café et en encourageant la consommation.	Ressources existantes
b) Établir des liens avec les associations de consommateurs et les associations du secteur du café et identifier les plateformes les plus appropriées pour une campagne mondiale de plaidoyer.	Ressources existantes
c) Engager une société de communication pour définir les messages clés de la campagne de promotion et pour concevoir et mettre en œuvre un plan de plaidoyer visant à mobiliser toutes les parties prenantes du café sur la durabilité du secteur du café et sur la volatilité des prix en particulier.	Engager agence/consultant de communication/relations publiques ayant de l'expérience dans le domaine des campagnes sociales à but non lucratif
d) Lancer une campagne pilote, en utilisant principalement les médias sociaux, et préparer une proposition de mise en œuvre au niveau mondial pour la recherche de financement supplémentaire.	Mise en œuvre pilote et collecte de fonds pour la campagne mondiale

A.1 Montant estimatif des ressources extrabudgétaires (contrat et campagne pilote) : £50 000

A.1 Mesures prises jusqu'au 31 octobre 2018

- Identification des agences/consultants de relations publiques ayant de l'expérience dans les campagnes sociales à but non lucratif (en cours)
- Contacts établis avec les associations de consommateurs (en cours)

A.2 Plaider en faveur du secteur du café dans les instances et manifestations internationales	A.2 Coûts
Établir des contacts avec les dirigeants du G-20 et les mobiliser pour attirer leur attention sur l'impact du niveau actuel des prix du café sur les petits caféiculteurs et leur demander : i) une assistance et un financement pour réduire l'impact sur la pauvreté, les migrations et la durabilité future du secteur du café ; ii) d'inclure le café parmi les produits de base du Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), plate-forme interinstitutions visant à améliorer la transparence du marché alimentaire et à encourager la coordination des politiques internationales en temps de crise. Ce système a été créé à la demande du G20 en 2011.	Ressources existantes et budget ad hoc pour les voyages de sensibilisation (membres du G-20, FAO et Sommet du G-20, les 28 et 29 juin 2019 à Osaka, Japon)
Participation de Directeur exécutif au XXVI ^e Sommet ibéro-américain à Antigua (Guatemala) 2018.	Ressources existantes et budget de voyage ad hoc pour les activités de plaidoyer
Séminaire sur le développement durable pendant les réunions de l'OIC de mars 2019.	Ressources existantes

A.2 Montant estimatif des ressources extrabudgétaires (fonds supplémentaires pour le plaidoyer) : £ 10 000

A.2 Mesures prises jusqu'au 31 octobre 2018

- Discussions de haut niveau avec les membres du G20
- Discussions avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (UNDESA)
- Contacts avec des entreprises du secteur privé (en cours)
- Lobbying et préparation de la participation du Directeur exécutif au Sommet ibéro-américain (en cours)
- Préparation d'un séminaire d'une journée sur la durabilité avec Global Coffee Platform pendant les réunions de l'OIC de mars 2019
- Participation de l'OIC à des manifestations autour du café (en cours)

B) Mobilisation des acteurs du café

Rés-465/§ 2 du dispositif: *Charger l'OIC de promouvoir le dialogue entre toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur du café afin d'assurer la viabilité économique des producteurs de café.*

Rés-465/§ 3 du dispositif: *Charger l'OIC de veiller à ce qu'il y ait un échange efficace entre les pays Membres sur les initiatives nationales de politique publique visant à promouvoir la durabilité économique.*

Rés-465/§ 7 du dispositif: *Exhorter le Directeur exécutif à renforcer davantage et de toute urgence les liens avec l'industrie internationale de la torréfaction afin d'obtenir l'appui nécessaire à l'application de la présente résolution.*

B.1 Plaidoyer en faveur de la durabilité du secteur du café et trouver des solutions communes pour intensifier la durabilité	B.1 Coûts
a) Pour faciliter le dialogue entre toutes les parties prenantes du café, des mécanismes ad hoc, tels qu'une équipe spéciale ou un groupe de travail informel, pourraient être mis en place pour évaluer et suivre la situation du marché et donner des avis sur les stratégies de marché possibles pour faire face aux niveaux et à la volatilité des prix du café et assurer la durabilité du secteur dans son ensemble.	Ressources existantes
b) Participer au Sommet ibéro-américain au Guatemala, en novembre 2018.	Ressources existantes
c) Mobiliser les principaux torréfacteurs et autres parties prenantes de l'industrie par le biais de contacts directs, en organisant deux événements de consultation avec des universitaires et des experts en développement afin d'identifier des solutions pour faire face au niveau et à la volatilité des prix (États-Unis et Europe), menant à un Forum des PDG pendant le Conseil de l'OIC en septembre 2019 à Londres.	Organisation de deux manifestations consultatives (en principe à l'ONU New York et à Bruxelles)
d) Établir des contacts et mobiliser l'ONU, ses institutions spécialisées, les institutions de financement du développement (IFD) et leurs membres pour fournir une assistance et un financement afin de réduire l'impact social et économique de la faiblesse des prix du café et ses implications sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et des Objectifs du développement durable (ODD).	Ressources existantes Budget de voyage spécial pour les activités de plaidoyer
e) Établir des contacts et mobiliser toutes les entreprises et associations du secteur privé du café.	Ressources existantes
f) Préparer une évaluation des politiques et des bonnes pratiques en ce qui concerne l'atténuation de l'impact de la faiblesse des prix du café sur les petits caféiculteurs et préparer une note d'orientation : "Politiques nationales du café pour les caféiculteurs" (secours d'urgence en réponse à la faiblesse des prix du café et politiques de développement et de durabilité du secteur du café).	Ressources existantes

B.1 Montant estimatif des ressources extrabudgétaires (2 manifestations et fonds supplémentaires pour le plaidoyer) : £60 000

B.1 Mesures prises jusqu'au 31 octobre 2018

- Discussions avec les Membres, les torréfacteurs et les autres parties prenantes du secteur privé (en cours)
- Préparation de l'organisation et du financement de deux manifestations consultatives avec des experts internationaux de premier plan afin d'identifier les solutions à soumettre au Forum des PDG prévu pour septembre 2019 ;
- Discussions avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (UNDESA) en vue d'une manifestation parallèle à l'ONU à New York (avril 2019)
- Mobilisation des institutions des Nations Unies, des IFD et des organismes bilatéraux (en cours)

- Évaluation des politiques et des bonnes pratiques visant à atténuer l'impact de la faiblesse des prix du café sur les petits caféiculteurs (en cours)

C) Recherche, développement des connaissances et transparence

Rés-465/§ 4 du dispositif : *Changer les priorités du Plan stratégique de l'OIC pour aborder le thème suivant : "Rentabilité" : Consommation et productivité" pendant l'année caféière 2018/19.*

Le Plan stratégique de l'OIC (c'est-à-dire le Plan d'action quinquennal 2017-2021, document ICC-120-11) traite déjà de la durabilité économique et plus particulièrement des questions de rentabilité, de consommation et de productivité.

Afin de se conformer et de répondre au paragraphe 4 du dispositif de la Résolution 465, l'axe thématique de l'OIC pour 2018-19, le premier rapport-phare de l'OIC et la campagne de la JIC 2019 se concentreront sur la durabilité économique, en fournissant une évaluation indépendante de la "réalité économique du secteur du café - du producteur au consommateur final"¹. Toutes les recherches et études proposées serviront de base à la campagne de communication mondiale conformément au paragraphe 1 du dispositif de la résolution, et à la mobilisation des parties prenantes du café et des partenaires de développement.

¹ Des liens directs avec l'étude en cours de préparation par M. Jeffrey Sachs, cofinancée par l'OIC, seront poursuivis.

C.1 Recherches et études sur la <i>Rentabilité : Consommation et productivité et durabilité économique du café</i>	C.1 Coûts
a) Afin d'accroître sa capacité d'analyse, le Secrétariat de l'OIC recherchera des partenariats plus solides avec des universités, des instituts de recherche, des partenaires publics et privés du secteur du café et d'autres organisations internationales.	Ressources existantes
b) Document ICC-98-5-Rev.1 actualisé "Impact des prix du café sur la pauvreté dans les pays producteurs" , présenté au Conseil en 2003. Ce document résume les informations reçues des Membres en réponse à une demande formulée dans une communication du Directeur exécutif (Impact des prix internationaux du café dans les pays exportateurs).	Ressources existantes
c) Nouveau document ICC sur " <i>Les prix du café et le développement économique</i> " visant à fournir des données empiriques sur les effets socio-économiques des prix du café sur les Membres producteurs de l'OIC (croissance du PIB, taux de pauvreté, emploi, migration, investissement, etc.	Ressources existantes
d) Évaluation de la volatilité des prix par comparaison des tendances entre le café et d'autres produits (cacao, sucre, etc.).	Ressources existantes
e) Rapport-phare de l'OIC : publié le 1 octobre 2019, analysera en détail les sujets suivants relatifs à la volatilité des prix du café et à leur niveau : i. Déterminants des prix du café (fondamentaux du marché, ainsi que l'impact de la spéculation et de la concentration dans l'industrie de la torréfaction). ii. Outils de gestion des risques de prix disponibles au niveau des exploitations agricoles et moyens de favoriser le partage des risques tout au long de la chaîne de valeur grâce à la participation des négociants et des torréfacteurs. iii. Potentiel d'augmentation de la valeur ajoutée dans les pays producteurs de café résultant de l'augmentation de la consommation intérieure.	Ressources supplémentaires nécessaires
f) Comparaison globale² des coûts de production : lancer la collecte de données globales (approche "ferme typique") sur : i) les systèmes de production, et ii) les coûts de production, afin de comparer les performances des différents pays et d'aider à comprendre les principaux moteurs de la rentabilité et de la viabilité économique.	Ressources supplémentaires nécessaires (cible principale : le secteur privé)

² À cette fin, l'OIC prévoit de travailler avec les principales institutions mondiales d'évaluation traitant du secteur agro-industriel.

C.1 a) Montant estimatif des ressources extrabudgétaires (engager des partenaires de recherche supplémentaires) : £ 15 000

C.1 b) Coût estimatif de l'analyse comparative dans quatre pays producteurs/renforcement des capacités : £ 200 000

C.1 Mesures prises jusqu'au 31 octobre 2018

- Document interne de l'OIC *Notes sur la faiblesse actuelle des prix du café* (31 août 2018) destiné à servir de point de départ pour le plaidoyer et les discussions.
- Partenariat en cours d'établissement avec des institutions académiques et de recherche clés telles que l'UC Davis Coffee Center et l'Université Georg-August de Göttingen.
- **Enquête en ligne** auprès des Membres exportateurs sur l'impact des prix internationaux du café, afin de montrer comment la faiblesse des prix affecte négativement la durabilité économique du café dans les origines, y compris les impacts sur les revenus, l'emploi et autres variables, et donc sur la pauvreté.

D) Promotion de la consommation de café

Rés-465/§ 5 du dispositif : *Inclure la promotion de la consommation en tant qu'orientation dans tous les plans d'action de l'OIC visant à mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable ;*

Rés-465/§ 6 du dispositif : *i) Encourager les Membres exportateurs à adopter des programmes visant à accroître encore leur niveau de consommation intérieure et ii) encourager l'OIC à soutenir les initiatives visant à explorer d'autres utilisations du café de qualité inférieure, conformément au point 9 de la Résolution 420.*

D.1 Promotion de la consommation de café	D.1 Coûts
a) La promotion de la consommation est incluse dans toutes les actions et tous les documents/études préparés par l'OIC et fait partie de la campagne mondiale.	Ressources existantes
b) Revoir le Guide séquentiel de promotion de la consommation de café dans les pays producteurs.	Ressources supplémentaires nécessaires
c) Mettre à jour l'étude de l'OIC sur les autres utilisations possibles des cafés de moindre qualité.	Ressources supplémentaires nécessaires
d) Promouvoir le développement d'initiatives et de projets de coopération technique.	Ressources existantes

D.1 Estimation des ressources extrabudgétaires (contrats de révision du guide sur la consommation de café et évaluation de l'utilisation du café de moindre qualité) : £30 000

D.1 Mesures prises jusqu'au 31 octobre 2018

- Sans objet

E. Conclusions

Bon nombre des activités envisagées pour mettre en œuvre la Résolution 465 peuvent être assurées par une réaffectation des ressources existantes, mais d'autres nécessitent des ressources non disponibles dans le budget administratif actuel. Le montant total des ressources extrabudgétaires nécessaires est estimé à £365 000 (tableau I).

Tableau I : Récapitulatif des ressources extrabudgétaires estimatives nécessaires

Poste	Coûts (£)
A.1 Engager une société de relations publiques/communication et lancer campagne pilote	50 000
A.2 Fonds supplémentaires pour les voyages de plaidoyer (à savoir, G20, réunions bilatérales, manifestations d'organisations internationales, etc.)	10 000
B.1 Organisation de deux manifestations consultatives (ONU New York et Union européenne Bruxelles), y compris des fonds supplémentaires pour des voyages de plaidoyer	60 000
C.1 a) Engager des partenaires de recherche supplémentaires	15 000
C.1 b) Analyse comparative des coûts de production dans quatre pays producteurs et renforcement des capacités	200 000
D.1 Contrats pour i) la révision du Guide séquentiel de promotion de la consommation de café dans les pays producteurs ; ii) la mise à jour de l'étude de l'OIC sur l'utilisation du café de moindre qualité ; et iii) le mécanisme d'élaboration des projets	30 000
Montant total estimé du financement extrabudgétaire	£365 000

**PRINCIPALES MESURES PRISES AU COURS DU PRÉCÉDENT CYCLE DE FAIBLESSE DES PRIX
(2000-2005)**

I. Étude sur l'amélioration de l'équilibre mondial entre l'offre et la demande de café par l'intermédiaire de mesures tendant à l'élimination de cafés de moindre qualité (document EB-3778/01)

Ce document s'appuyait sur deux études :

- ❖ Étude économique de l'impact sur les prix de l'élimination des cafés de moindre qualité, dans le cadre d'un contrat avec une équipe de recherche dirigée par M. Christopher Gilbert de l'Institut économique et social de l'Université libre d'Amsterdam.
- ❖ Étude sur les autres utilisations possibles des cafés de moindre qualité, dans le cadre d'un contrat avec le Natural Resources Institute (Royaume-Uni), et une équipe dirigée par M. R.T. Paterson

Les deux études sont présentées en annexe au document **EB-3778/01**.

II. Résolutions

Suite à l'approbation des études susmentionnées par le Conseil, la **Résolution 406**, demandant la création d'un Comité de la qualité a été adoptée par le Conseil dans le but d'analyser les propositions des deux études. Parmi les membres du Comité de la qualité figuraient le Brésil, la Colombie, le Mexique, l'Indonésie et quatre représentants du secteur privé.

Le Comité de la qualité a fait ses recommandations en janvier 2002 (**document EB-3806/02**). Suite aux recommandations du Comité de la qualité, le Conseil a adopté la **Résolution 407** demandant aux pays producteurs de prendre des mesures afin de réduire la disponibilité du café en grains défectueux à compter du 1 octobre 2002 (**Résolution 407**).

La Résolution 407 a été révisée en mai 2004 et remplacée par la **Résolution 420**, qui réduisait les restrictions sur les exportations de grains de moindre qualité.

III. Manifestations de sensibilisation

Crise du café : Idées et initiatives : Table ronde de haut niveau OIC/Banque mondiale tenue le 19 mai 2003, à la recherche de solutions à la crise du café (**document ICC-88-5**)

IV. Mesures de sensibilisation : Présentations à des organismes internationaux

- Communication de l'OIC au Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg, 2002
- Lettre des gouvernements d'Amérique centrale au Président G.W. Bush (**ED-1875/03**)
- Présentation de l'OIC au Sommet du G-8, Évian (France), juin 2003 (**ED-1876/03**)
- Communication de l'OIC à la 5^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, Cancun (Mexique), septembre 2003 (**ED-1893/03**)
- Communication de l'OIC à la onzième Conférence de la CNUCED, 13-18 juin 2004, Sao Paulo (Brésil) (**ED-1922/04**)
- Communication de l'OIC au Sommet du G-8, Gleneagles (Écosse), juillet 2005 (**ED-1959/05**)
- Communication de l'OIC au Sommet de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, New York, 14-16 septembre 2005 (**ED-1966/05**)

- Communication de l'OIC au Sommet du G-20, Los Cabos (Mexique), 18-19 juin 2012 (**ED-2133/12**)
- Communication au Congrès mondial de l'alimentation et de l'agriculture, Londres, 26 novembre 2002
- **Déclaration de Carthagène** : À sa 89^e session, tenue du 17 au 19 septembre 2003, le Conseil a publié une déclaration sur la situation des prix du café. La Déclaration de Carthagène a été adoptée à la 90^e session du Conseil en mai 2004 (**ICC-90-8**).
- Communiqué de presse faisant suite à l'allocution du Directeur exécutif à la Conférence du Café à Bangalore (Inde) (**PR-260/03**).